



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 54 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la succursale de la Société québécoise du cannabis (SQDC) de Saint-Janvier se situe au cœur du village et qu'elle est joignable à distance de marche de quatre écoles primaires, d'une école secondaire, plusieurs garderies, deux centres communautaires, d'un skate-park et d'une maison de jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la distance évaluée par la SQDC pour l'implantation de leur succursale de Saint-Janvier ne tient pas compte des passages piétonniers, la rendant plus facilement accessible aux jeunes fréquentant les établissements scolaires à proximité;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement choisi aux abords du boulevard Curé-Labelle est un secteur hautement achalandé par les citoyens de Saint-Janvier et qu'aux heures d'ouverture de la SQDC, le trafic y est dense;

CONSIDÉRANT la préoccupation de plusieurs citoyens souhaitant tenir à distance les consommateurs de cannabis de leurs enfants;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous soussignés, demandons au gouvernement du Québec, de régulariser la situation en déménageant la succursale de la SQDC de Saint-Janvier à un endroit répondant aux critères prescrits par la Loi encadrant le cannabis ainsi qu'à la réglementation municipale, tout en respectant les préoccupations sociales des citoyens.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Lucie Lecours
Députée de Les Plaines**

3 Juin 2019

Date de signature de l'extrait